

Brevet blanc N°1 mercredi 9 janvier 2008
Epreuve d'Histoire /Education civique

Notée sur 40 points :
Histoire : 18 points ; E.C. : 12 points ; Repérage : 6 points
Maîtrise de la langue et présentation : 4 points

Partie 1 : Histoire (18 points)

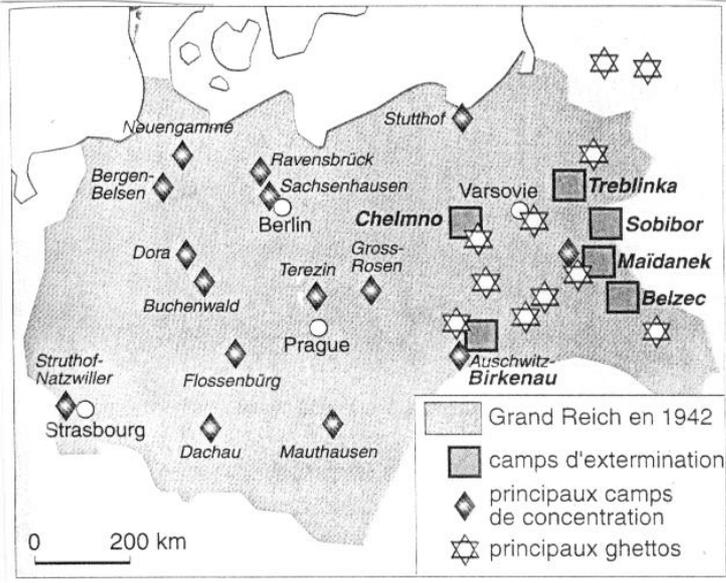
Sujet : La Shoah

I : Etude de documents (8 points)

Document N°1 : Extrait du procès verbal
de la conférence de Wannsee (janvier 1942)

Document N°2 : Carte des Ghettos et
des camps nazis

« Dans le cadre de la solution finale du problème, les Juifs doivent être transférés sous bonne escorte à l'Est et y être affectés au service du travail. Formés en colonnes de travail, les Juifs valides, hommes d'un côté, femmes de l'autre, seront amenés dans ces territoires pour construire des routes ; il va sans dire qu'une grande partie d'entre eux s'éliminera tout naturellement par son état de déficience physique. Le résidu qui subsisterait en fin de compte – et qu'il faut considérer comme la partie la plus résistante – devra être traité en conséquence... En vue de la réalisation pratique de la solution finale, l'Europe sera balayée d'Ouest en Est. »



Document N° 3 : Tableau du bilan chiffré de la Shoah

Principaux pays	Population juive estimée en 1939	Population juive exterminée de 1939 à 1945	Pourcentage des disparus
Autriche et Allemagne	280 000	260 000	90
Pologne	3 300 000	3 000 000	90
Hollande	120 000	105 000	87
Grèce	70 000	60 000	85
Yougoslavie	70 000	55 000	78
Hongrie	750 000	450 000	60
Tchécoslovaquie	460 000	250 000	54
Roumanie	600 000	300 000	50
U.R.S.S.	4 000 000	1 500 000	37
Belgique	90 000	30 000	33
France	350 000	80 000	22
Bulgarie	50 000	10 000	20
Italie	45 000	9 000	20

Questions :

1. Document N°1 : 3 points

- Quelle est l'origine de ce texte ? (réponse détaillée souhaitée !)
- Quel est son but ?
- Précisez ce qui *se cache* derrière les deux phrases soulignées.

2. Document N°2 : 3 points

- Quelle est la différence entre *camp de concentration* et *camp d'extermination* ?
- A partir de la carte, précisez où se déroule la Shoah.
- Donnez *deux exemples* (ou étapes) du processus d'extermination des juifs d'Europe.

3. Document N°3 : 2 points

- EN UTILISANT LES CHIFFRES, montrez :
 - L'ampleur du génocide
 - Les différences entre pays ou groupes de pays

-Expliquez ces différences

II : Paragraphe argumenté (10 points)

En utilisant les documents et vos connaissances, vous rédigerez un paragraphe d'une vingtaine de lignes sur le sujet suivant :

La Shoah en Europe pendant la seconde guerre mondiale :
Origines, déroulement, bilan

Conseils :

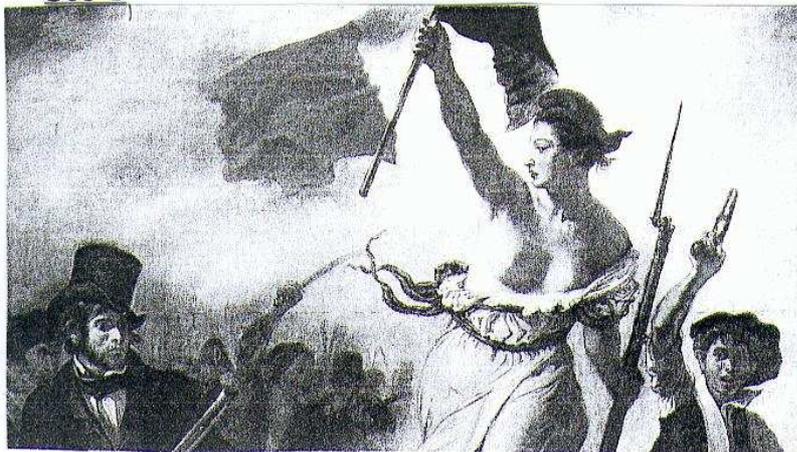
Bien séparer l'introduction du développement
Bien séparer et équilibrer les différentes parties du développement
Attention au HORS SUJET !

Partie 2 : Education civique (12 points)

Sujet : Symboles et principes de la République et de la citoyenneté en France

I Etude de documents (4 points)

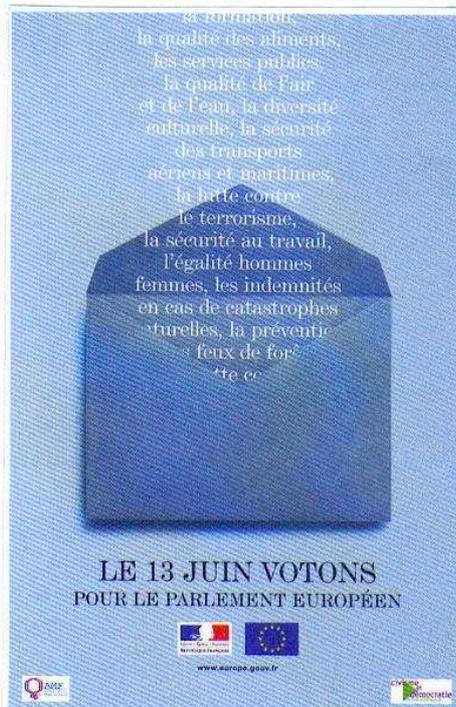
Doc 1



Doc 2

Extrait de la Constitution française de 1958

Article 1 : La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.



Doc 3

Questions :

1. Document N°1 : 1 point
 - Quels symboles de la République sont visibles sur ce document ?
2. Document N°2 : 2 points
 - Quels sont les principes fondamentaux sur lesquels repose la République française ? Précisez votre réponse à partir de vos connaissances.
2. Document N°3 : 1 point
 - Citez un symbole de l'Union européenne. Comment peut-on exercer sa citoyenneté européenne, d'après le document ou à l'aide de vos connaissances ?

II : Paragraphe argumenté (8 points)

En utilisant les documents et vos connaissances, vous rédigerez un paragraphe d'une vingtaine de lignes sur le sujet suivant :

Les symboles et les principes qui servent de références à la République française et à la citoyenneté européenne.

Corrigé du Brevet blanc janvier 2008

Partie histoire : La Shoah Etude de documents

Doc.1 : P.V de la conférence de Wannsee, tenue à Berlin en 1942, et réunissant secrètement la haute hiérarchie nazie. Cette réunion a pour but la « solution finale du problème juif », c'est à dire la disparition totale de la population juive d'Europe. La première phrase fait allusion à la déportation en trains vers les camps d'extermination de Pologne, la deuxième à l'extermination par le gaz. Lors de la conférence, ces méthodes sont en fait déjà en place.

Doc. 2 : Avec la guerre et l'occupation de nombreux territoires, les Nazis radicalisent leur politique antisémite. Les camps de concentration, créés dès 1933 en Allemagne, servent surtout à l'extermination « lente » par le travail des déportés de toute l'Europe, juifs et non juifs. Les camps d'extermination, tous situés en Pologne occupée, n'ont qu'une fonction : L'extermination immédiate de déportés juifs et tsiganes. Des trains de déportation amènent vers ces camps la population juive de toute l'Europe occupée. A l'est, où la population juive est très nombreuse, les Nazis mettent en place la Ghettoïsation : Concentrer la population sur quelques km² dans une logique de mort lente(faim, maladie, épuisement...).En URSS et en Pologne, des massacres massifs commencent dès 1941. En 1942, les camps d'extermination par le gaz commencent à fonctionner. A Auschwitz, Treblinka ou Sobibor, 80% des déportés sont gazés et brûlés dès leur arrivée.

Doc. 3 : La Shoah : plus de 5 millions de morts en 4 ans. Dans certains pays, la population juive a complètement disparu ou presque (Pologne, Allemagne, URSS, Rép. Baltes, Grèce...). Cela s'explique par la brutalité de la politique nazie à l'Est, mais surtout par le fait que la population juive y soit plus importante en nombre qu'à l'Ouest, ou, à l'exception des Pays bas, les pertes sont moins fortes à cause de l'aide des populations non juives. C'est en particulier l'exemple de la France, où, malgré la collaboration de Vichy, 70 % des juifs de France ont pu être sauvés.

Paragraphe rédigé

Introduction :

L'essentiel de la doctrine nazie repose sur l'antisémitisme et la vision raciale du monde. Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, les Nazis mettent en place des lois d'exclusion ne concernant que l'Allemagne et les pays annexés(Autriche, Rép. Tchèque).Mais à partir de 1941/1942, la politique choisie est celle de l'extermination totale, rapide et méthodique.

Développement :

I : Origines et décisions

- La ghettoïsation [Doc.2], le recensement, l'Etoile.
- Wannsee [Doc.1]

II : le déroulement

- Déportations, 1ers massacres.
- Le système de mise à mort de masse : Treblinka, Auschwitz [Doc.2]

III : Le bilan

- Chiffres et différence Est/Ouest [Doc. 3]
- Destruction d'une civilisation, crime contre l'humanité

Conclusion :

La Shoah est le plus grand crime contre l'humanité de l'histoire, dont la responsabilité est celle des Nazis, mais aussi avec la complicité des gouvernements, voire d'une partie de la population des pays occupés.

Partie éducation civique : République et citoyenneté

1. Etude de documents

- **Doc.1** : Le drapeau bleu blanc rouge, le bonnet phrygien, le personnage de Marianne apparaissant sur le document, qui est un détail du tableau de Delacroix, « la liberté guidant le peuple ». Tous ces symboles datent de la période de la Révolution française.
- **Doc.2** : « Indivisibilité » : La France refuse le fédéralisme et le communautarisme (modèle anglo-saxon) ; « laïque », « respecte toutes les croyances » ; « sans distinctions de ... » : L'Etat est séparé des religions, l'école publique en particulier, mais la liberté religieuse est totale ; « démocratique et sociale », « égalité devant la loi » : rappel des bases de la démocratie et de l'égalité, de la solidarité de tous pour le bien être commun.
- **Doc.3** : Symboles : Drapeau bleu à douze étoiles, hymne européen, journée de l'Europe (le 9 mai), passeport européen...

Citoyenneté européenne : libre circulation et installation dans les pays de l'U.E, représentation de tous les citoyens européens (élection du parlement européen au S.U), passeport commun, accès à tous les emplois (sauf publics et quelques restrictions encore pour certains pays de l'Est), principe de la représentation diplomatique unique pour l'aide aux citoyens de l'U.E...

Paragraphe rédigé

I. Introduction

La république française, membre fondateur de l'Union Européenne, est organisée par la constitution de 1958, mais est aussi l'héritière des principes et symboles de la Révolution française. La citoyenneté actuelle est donc double : Nationale et européenne. Dans les deux cas, principes et symboles sont essentiels.

II. Développement

I : Symboles

-de la R.F : [doc.1] + connaissances supplémentaires (fêtes, bâtiments...)

-de l'U.E

-Synthèse : le passeport européen, les drapeaux français et européen côte à côte lors de cérémonies, sur les bâtiments officiels ou sur les documents officiels [doc.3]

II : Principes

-de la R.F : [doc.2]

-de l'U.E : libre circulation, égalité en droit, parlement européen...

-Synthèse : Les valeurs de la démocratie et des libertés, communes pour tous les pays de l'U.E, même si les systèmes politiques sont différents (EX. : différence entre monarchie parlementaire et république, entre république centralisée et république fédérale...)

III. Conclusion :

Il n'existe pas encore des « Etats unis d'Europe », mais les citoyennetés nationales, encore solides, se doublent d'une citoyenneté européenne, donc supranationale. Cette double citoyenneté, encore incomplète, existe pourtant réellement car les principes et les symboles qui la constituent sont identiques ou très proches.